



Concours S-018-26-27

TECHNICIENNE OU TECHNICIEN DE TRAVAIL SOCIAL

Le Centre de services scolaire des Hautes-Laurentides est un milieu de travail situé à proximité de la nature. Notre organisation offre des services d'enseignement de qualité à environ 4 800 élèves. Nous comptons vingt et une écoles primaires, une école primaire-secondaire, une école secondaire, un centre de formation professionnelle et un centre d'éducation des adultes. Nos établissements sont répartis en milieux semi-urbains et ruraux.

Lieu de travail :	Centre l'Impact, Rivière-Rouge
Heures de travail :	25 heures par semaine
Horaire de travail :	Du lundi au vendredi de 8 h 15 à 14 h 15
Statut :	Poste cyclique
Supérieur(e) immédiat(e) :	La direction de l'établissement
Entrée en fonction :	Le ou vers le 25 août 2026

NATURE DU TRAVAIL

Le rôle principal et habituel de la personne salariée de cette classe d'emplois consiste, en appliquant des techniques de travail social, à promouvoir la prévention en matière de toxicomanie, de violence, d'absentéisme, de décrochage scolaire ou autres et à aider individuellement ou collectivement les élèves présentant des problèmes de comportement qui en découlent. Elle aide aussi l'élève qui nécessite une assistance en rapport avec d'autres problèmes d'ordre personnel, familial, social ou autres pouvant affecter son comportement.

Avantages de travailler avec nous :

- ❖ Minimum de vingt (20) jours de vacances annuellement;
- ❖ Près de deux (2) semaines de congé durant la période des fêtes;
- ❖ Salaire horaire entre 28,40 \$ et 40,88 \$, selon expérience;
- ❖ Accès à un programme d'insertion professionnelle;
- ❖ Régime de retraite à prestations déterminées;
- ❖ Régime d'assurances collectives.

ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Collaborer avec le personnel enseignant, l'équipe multidisciplinaire et les intervenants externes pour analyser les problématiques et proposer des solutions.
- Coopérer avec les organismes de protection de la jeunesse en signalant des cas d'abus et, au besoin, collaborer avec les forces policières.
- Participer à des tables de concertation et à des études de cas.
- Référer aux organismes appropriés les cas qui ne relèvent pas de la juridiction du centre de services scolaire.
- Participer, sous la direction de l'école, à l'élaboration, la rédaction, l'application et l'évaluation des plans d'intervention, en sélectionnant et appliquant les mesures nécessaires pour atteindre les objectifs fixés.
- Analyser et synthétiser les informations recueillies (école, élève, famille, CSS) afin d'évaluer les situations et proposer des solutions, tout en consignait ses observations et en tenant les dossiers à jour.
- Offrir une aide aux élèves pour leurs difficultés sociales, culturelles ou matérielles.
- Conseiller et référer les élèves vers les ressources appropriées, au besoin.
- Sensibiliser les élèves aux déviances, dépendances et comportements à risque.
- Organiser et animer des activités d'information et faire la rédaction de communications destinées à l'affichage ou aux journaux scolaires.
- Rencontrer les élèves, les parents et le personnel pour informer, conseiller et soutenir.

QUALIFICATIONS REQUISES

Scolarité

Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en techniques de travail social ou être titulaire d'un diplôme ou d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

DATE LIMITE POUR POSTULER

18 mai 2026, 16 h

[POSTULEZ ICI](#)

SEULES LES PERSONNES RETENUES SERONT CONTACTÉES

Nous souscrivons au principe d'équité en matière d'emploi. Des mesures d'adaptation peuvent être offertes aux personnes handicapées en fonction de leurs besoins